



# Demande d'autorisation d'enseigner Recommandation de l'université

## Formation générale

À l'usage de la personne qui a terminé avec succès, au Québec, un programme reconnu de formation générale à l'enseignement.

**Réservé au Ministère**

N° de dossier :

Conformément aux dispositions du Règlement sur les autorisations d'enseigner, je demande, par la présente, la délivrance du document suivant :

Brevet d'enseignement     Permis probatoire d'enseigner

## A – Renseignements sur l'identité de la candidate ou du candidat (en caractères d'imprimerie)

Nom à la naissance :	Prénom :
Genre : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Non-binaire	Date de naissance (année-mois-jour) :
Code permanent :	
Statut :	
<input type="checkbox"/> Citoyen canadien <input type="checkbox"/> Titulaire d'un permis de travail <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Autre, précisez :	
Adresse postale (numéro, appartement, rue, ville/municipalité, province, pays) :	Code postal :
Téléphone (résidence) :	Autre téléphone (cellulaire, travail) :
Courriel :	

## B – Formulaire et document à joindre

Formulaire à joindre	Section réservée au Ministère
<input type="checkbox"/> Déclaration relative aux antécédents judiciaires <i>(À remplir et à signer par la candidate ou le candidat)</i>	<input type="checkbox"/>

## C – Consentement

- J'atteste que j'ai fourni tous les formulaires et les documents nécessaires à l'étude de ma demande et je comprends que le délai requis pour l'analyse est de 60 jours ouvrables à partir du moment où le Ministère détermine que le dossier est complet.
- J'autorise l'université à transmettre au Ministère la présente demande d'autorisation d'enseigner aux fins de sa délivrance.
- Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets.

Signature :

Date (année-mois-jour) :

### Renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par le Règlement sur les autorisations d'enseigner. Ces renseignements peuvent également être utilisés à des fins de recherche ou de statistique. Ils sont traités confidentiellement et seules les personnes autorisées y ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements que le Ministère possède à votre sujet ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Espace réservé au Ministère	Date (année-mois-jour)	Initiales
PP		
BR		